

<b>ARS BFC</b>	<b>Note maximale initiale</b>	<b>score initial de l'EP</b>
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	39
égalité de rémunération pour les non titulaires	40	33
dix plus haute rémunération	20	16
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>88</b>
<b>EQTP de L'EP</b>		
Nb EQTP fonctionnaires (1)	193	
NB EQTP contractuels (2)	130	
Correctif sur la pondération (1)/(1+2)	0,59752322	
<b>Personnalisation de la pondération</b>		
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	47	45,825
égalité de rémunération pour les contractuels	33	27,225
dix plus haute rémunération	20	16
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>89,05</b>
case à remplir		
case de calcul automatique		